

tâche de façon objective, sans être soumise à aucune pression d'ordre politique. J'admets que le temps joue un rôle important, compte tenu de cette considération fondamentale.

L'AUGMENTATION DES PRIX—LE DÉPÔT
DE LA CORRESPONDANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ce n'est certes pas exercer des pressions politiques que de dire au commissaire que le prix des machines agricoles monte pendant la durée de son enquête et qu'il devrait en tenir compte. Le ministre a-t-il présenté d'autres instances aux sociétés de machines agricoles pour leur faire savoir qu'elles manquent à leur responsabilité envers la nation en haussant leurs prix pendant que siège la Commission?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai rencontré des représentants de ces sociétés et j'espère les voir individuellement pour tâcher de trouver un moyen de leur faire reviser leur position.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question complémentaire. Il y a une semaine ou deux, le ministre a déclaré qu'il songerait à déposer les lettres qu'il a reçues des sociétés de machines agricoles en réponse à l'appel qu'il leur avait lancé pour les prier de ne pas majorer leur prix. Le ministre sait-il maintenant s'il peut mettre cette correspondance à la disposition de la Chambre?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, comme je vais m'entretenir avec des dirigeants de ces compagnies individuellement, il serait bon, je pense, de ne pas prendre de décision entre-temps quant au dépôt de ces lettres.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Une question complémentaire. Comme la Commission enquête sur le prix de la machinerie agricole, faut-il s'attendre à ce que le cabinet se tienne coi jusqu'à ce que la Commission présente son rapport?

L'hon. M. Greene: Si le gouvernement juge approprié de prendre des mesures, et si la chose est possible, la Chambre en sera, bien entendu, avisée de la manière habituelle.

L'IMMIGRATION

LE TRANSPORT DES MENNONITES
DU MEXIQUE AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, au nom du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, je voudrais répondre à certaines questions posées le 7 novembre, et reprises par la suite par le député de Lisgar et d'autres, au sujet de l'admission au Canada de Mennonites du Mexique.

Les enquêtes du ministère ne sont pas terminées mais elles permettent déjà de savoir que la majorité des personnes qui sont entrées au Canada par camion sont soit des citoyens canadiens soit des personnes qui peuvent prétendre à la citoyenneté canadienne. On sait très bien que les citoyens canadiens ont le droit de revenir au Canada sans subir aucun examen des autorités médicales, civiles ou des fonctionnaires de l'immigration à la frontière. Ces derniers n'auraient pas pu renvoyer ces groupes quel que soit le mode de transport qu'ils aient jugé bon d'utiliser.

Il est vrai que certains membres de ces groupes n'avaient aucune preuve de citoyenneté canadienne et auraient donc pu être assujettis aux procédures ordinaires d'immigration. L'enquête a révélé que tous ces Mennonites sans exception étaient des Canadiens ou accompagnaient des membres de leurs familles qui étaient Canadiens ou prétendaient avoir certains titres à la citoyenneté canadienne. Les non-Canadiens ont été admis provisoirement comme non-immigrants afin d'avoir le temps d'éclaircir leur statut légal.

J'ajoute que les groupes de Mennonites arrivés en camions ont paru fatigués par le voyage aux agents d'immigration mais rien n'indiquait qu'ils souffraient de maladie. Avant d'être acceptés comme Canadiens, ils devront naturellement répondre aux normes médicales qu'on exige d'ordinaire des immigrants.

On a constaté que les membres de l'une de ces familles de Mennonites souffraient de dysenterie. La chose est assez commune chez les habitants de l'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud. On leur a prescrit sans tarder un traitement approprié.

Le ministre attend un autre rapport mais il est peu probable qu'il modifiera l'essentiel de la réponse que je viens de donner.